

Bulletin d'activité

Commune de Glandage



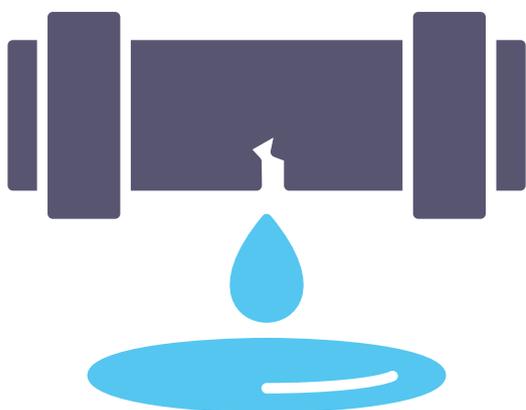
N°9 - juillet à décembre 2024

01 Travaux & chantiers



Pose des compteurs d'eau

- Les travaux sont terminés et les documents de fin de travaux ont été signés le 4 novembre 2024.
- Information de fin d'année concernant les mesures d'économies imposées aux collectivités territoriales : Le Premier ministre Michel BARNIER s'est, contre toute attente, saisi du sujet de l'eau et de l'assainissement au Sénat, ce 9 octobre 2024, lors de la séance des questions au gouvernement. Il s'agirait de permettre aux communes de conserver leurs compétences de gestion de l'eau et de l'assainissement, qu'elles auraient dû transférer de manière obligatoire aux intercommunalités en 2026. Une proposition de loi visant précisément à assouplir la gestion des compétences eau et assainissement est en cours mais cette modification n'est pas validée pour l'instant. En effet, depuis le changement de 1er ministre, nous sommes dans l'attente de savoir si cette décision de non transfert aux intercommunalités sera actée ou pas.
- Dans ces conditions, nous avons établi que du 01 janvier 2025 au 31 octobre 2025, le tarif de l'eau sera au forfait puis du 01/11/2025 au 31/10 /2026 la facture d'eau se fera à la consommation réelle.



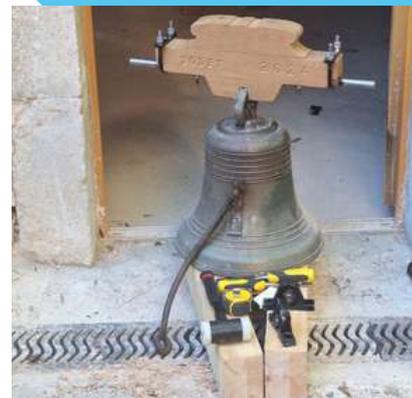
Informations pratiques :

- Pour les habitants qui désirent contrôler s'il y a des fuites sur leur réseau, il suffit de fermer tous les robinets de la maison et de regarder si l'aiguille du compteur tourne encore.
- Jean-Luc et Jonathan recherchent des volontaires pour le nettoyage des réservoirs d'eau. Si, vous avez la possibilité de donner un coup de main, il suffit de les contacter au 06 82 48 75 67 ou 06 32 47 71 85



Merci

Chapelle de Grimone : Le 6 août a eu lieu l'inauguration de la chapelle au son de la cloche qui a retrouvé sa place au centre du clocher entièrement refait. Ce fut une belle matinée très conviviale.



Étaient présents :

- Bernard BUIS sénateur et conseiller départemental, Claude AURIAS conseiller délégué à l'économie de proximité, Fabien LIMONTA conseiller à la culture et au patrimoine, Maité DELQUIGNIES Fondation du Patrimoine.
- Maximilien BEAUD entreprise Épure, Yoan LAMOISELIE entreprise BODET Campanaire, Monsieur MORETTI maçonnerie.
- Merci à toutes les personnes qui sont venues partager ce moment et à l'équipe du Gîte de La Sauvagine pour le buffet.

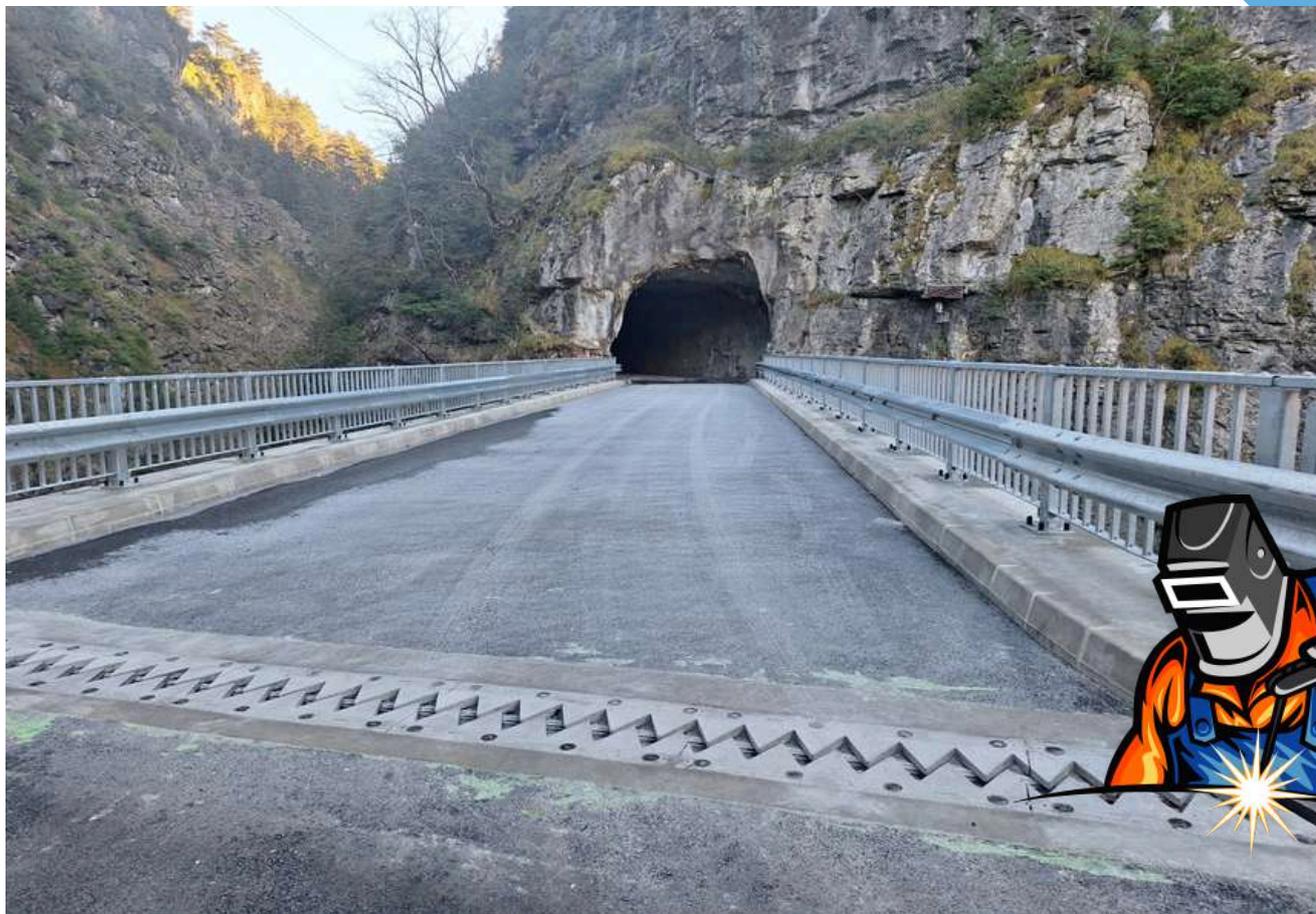
La restauration de la Chapelle a pu être conduite grâce aux financements de l'État, de la région Auvergne-Rhône-Alpes, du département de la Drôme, de la Fondation du Crédit agricole, de la commune de Glandage, et les dons de généreux donateurs par le biais, de la Fondation du Patrimoine. Voici le budget final de la restauration du clocher et de la cloche.

	Montant des travaux
Démolition et reconstruction du clocher	15 020,23 €
Pose et façonnage du zinc sur le haut du clocher	1 220,00 €
Restauration du mouton: dépose et pose de la cloche	4 164,00 €
Montant total des dépenses	20 404,23 €
	Sommes reçues
Dons de la Fondation du Patrimoine	9 024,00 €
Subvention versée par le département	9 557,00 €
TOTAL sommes versées à la commune	18 581,00 €
Reste à charge 20404,23€-18581,00€ = 1823,23€	



Nous avons eu une aide de plus de 80 % car les dons sont en plus des subventions.

02 Le pont de la Viere



Le 6 décembre 2024 après 3 ans de travaux, nous avons pu enfin circuler sur le nouveau pont bien différent du pont en pierre. Pour les habitants et habitantes de Glangage se fut aussi un soulagement de ne plus utiliser la route des diligences

Merci aux habitants pour leur patience pendant ces 3 années où la circulation n'était pas évidente, aucun accident n'a été déclaré durant cette période complexe.

Il reste à réaliser la remise en état des parapets entre les tunnels et l'inauguration qui devrait avoir lieu au printemps par le département.



03 Infos diverses



Les maisons forestières : Les travaux se sont bien déroulés. Aujourd'hui, les habitants apprécient le confort de l'isolation et la chaleur régulière de la chaudière.

Le locataire de la maison du milieu a déménagé fin novembre. Des travaux de peinture et d'électricité devront être réalisés avant de retrouver un nouvel habitant.



Le petit marché : De juillet à la fin août, Glandage a la chance d'accueillir le petit marché. Ainsi, tous les vendredis, les agriculteurs du village et d'ailleurs nous proposent divers stands dans une ambiance musicale et festive souvent jusqu'à 21h.

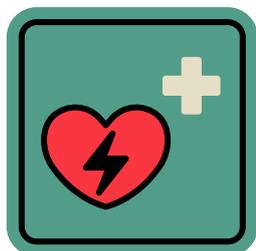


Journée citoyenne du 12 octobre : Merci à toutes les bonnes volontés de plus en plus nombreuses qui répondent présentes pour nettoyer, couper, réparer etc. puis pour le repas où chacun prépare un plat à partager avec nos anciens qui se font un plaisir de se joindre à nous. Rendez-vous au printemps prochain !



Transport scolaire : Au mois de septembre, la reprise du transport scolaire pour Boulc (5 enfants) se fait avec 2 chauffeurs Anthony GUILLE et Jean-Luc ORAND (micro entreprise). Pour le collège et le lycée (9 jeunes), c'est le chauffeur Jean-Luc ORAND salarié de KEOLIS.

Santé : Dans l'entrée de la mairie se trouve un défibrillateur. Une formation vous sera proposée au foyer communal au printemps dont on vous communiquera la date ultérieurement.



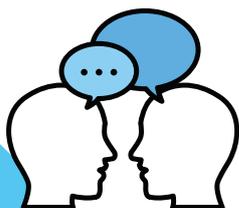
Achat de terrains : Pour l'achat du terrain de Borne, le géomètre est venu en septembre réaliser le métrage afin de délimiter la parcelle pour le réservoir d'eau. Nous sommes en attente du relevé parcellaire. Pour l'achat de terrain aux Combes pour la réalisation de la station d'épuration, nous attendons aussi le relevé parcellaire.



Echanges avec la Mairie

Une question ? Un commentaire ? Une proposition ?

Vous pouvez les écrire dans l'encadré ci-dessous et le déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie



- Directrice de publication : Marie-Claude Orand
- rédaction du numéro : Marie-Claude Orand, Jean-Luc Orand, Jean-Baptiste Binet
- Conception et réalisation : Jean-Baptiste Binet et Viviane Dupart
- Crédit illustration 1ère de couverture : Marie-Claude Orand